

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Avril 2018

Plusieurs événements ont caractérisé ce mois d'avril 2018 et peuvent se résumer comme suit

- Les célébrations relatives à la fête des martyrs. Ces commémorations étaient, comme les précédentes, sommaires, montrant une grande absence des partis au pouvoir et de ceux de l'opposition dans les espaces publics. Par ailleurs, cette période n'est pas loin de nous rappeler le silence concernant l'enquête sur les événements qui ont accompagnés ces cérémonies durant la période de la Troïka et pendant lesquelles il y a eu usage excessif de violence par le corps sécuritaire sur les personnes y participant dans l'avenue Habib Bourguiba et les rues avoisinantes.

La problématique évoque, encore une fois, la relation entre la société politique avec toutes ses

franges et la société dans sa globalité et plus spécialement celle des profondeurs.

Cette question peut nous renvoyer au paysage des prochaines élections municipales puisque plusieurs indicateurs présagent la possibilité d'une participation assez réduite.

A travers les débuts des campagnes électorales il paraît que les partis au pouvoir tendent à préserver le même paysage politique à travers l'assurance de la similitude des taux de participation aux élections législatives sans compter les nouveaux électeurs qui seraient susceptibles de changer le paysage politique.

-Ce mois d'avril a connu la tenue d'un congrès autour des grandes réformes initiées par le gouvernement et que plusieurs partis politiques - ainsi que l'UGTT - ont boycotté. Hormis le manque de couverture médiatique, les résultats de ce congrès sont globalement restés dans les coulisses et sont vite passés aux oubliettes aussi bien du côté des instances étatiques que du côté des médias.

Nous nous préparons pour le mois de Ramadhan avec un taux d'inflation de plus de 7% et ses implications sur le pouvoir d'achat et l'augmentation des prix.

Plusieurs interrogations autour de cette rencontre et des mesures à prendre de la part des instances gouvernementales demeurent absentes.

- Comme cité précédemment, la campagne électorale a débuté et plusieurs indicateurs présagent que :

- Le nombre de listes électorales serait autour de 2 074 dont 1 055 listes partisans et 159 listes communes ;
- Les centres d'élection seraient de 4 000 et les bureaux électoraux seraient au nombre de 11 185 ;
- Le nombre de sièges serait de 7 177 dans 350 municipalités ;
- Le nombre d'observateurs atteindrait les 80 000 ;
- Le nombre de jeunes candidats est important, le pourcentage des femmes serait de 30,33% et le taux de candidats âgés serait de l'ordre de 4,41% ;
- 359 registres électoraux ont été mis à la disposition des sécuritaires et militaires avec une participation très limitée et de l'ordre de 13% sachant que le syndicat des sécuritaires ont appelé au boycott.

A une semaine des élections, l'ISIE a déclaré avoir relevé plusieurs dépassements mais que le déroulement de la campagne se faisait normalement. Nous reviendrons sur ce dossier après

le déroulement de l'évènement électoral le mois prochain.

- Le début de ce mois a coïncidé avec la mort d'un supporter d'un club sportif dans des circonstances suspectes et selon les données disponibles, un agent de sécurité était à l'origine de sa noyade. Le slogan « apprends à nager » était l'un des slogans de base scandés par différents réseaux sociaux pour dénoncer les comportements sécuritaires. Selon les médias et les réseaux sociaux, le jeune homme a crié qu'il ne savait pas nager après que l'agent de sécurité lui ait demandé de se jeter dans le fleuve adjacent au stade de Radès, alors que ce dernier lui disait « Apprends à nager ».

Nous avons relevé de nombreuses manifestations à propos de cet incident qui se sont terminées par une marche pacifique de milliers de supporters et s'est terminée par un grand rassemblement devant le théâtre municipal de la capitale.

Les manifestations de violence sportive ont été nombreuses au cours de ce mois dans de nombreux gouvernorats.

- L'attaque de la Syrie au début du mois a été la cause d'une série de manifestations et de marches pacifiques initiées par des partis politiques et des associations dans de nombreuses régions.

Ces manifestations ont été principalement d'origine politique et l'occasion, pour certains partis, de mobiliser l'opinion publique contre ces attaques afin d'investir les rues.

Par ailleurs, nous avons relevé le même type de protestation par les mêmes acteurs et dans presque les mêmes espaces après l'annonce de la décision du gouvernement américain de transférer son ambassade à Jérusalem, mais la grande différence réside dans l'absence de mobilisation des établissements éducatifs comme par le passé et la raison est liée à la crise entre le ministère de l'éducation et les syndicats de l'enseignement, qui a pris fin avec l'initiation d'une grève ouverte.- Concernant le dossier de l'enseignement secondaire et les problèmes soulevés depuis plusieurs années ;- L'ancien ministre de l'Education a été démis de ses fonctions à la même période et son poste est resté inoccupé à la rentrée scolaire suivante.

Le ministre actuel est entré, à son tour en conflit avec les syndicats de l'enseignement qui étaient soutenus sans conditions par les enseignants.

Après la retenue des notes des examens, ces derniers ont décidé d'organiser une grève ouverte qui a duré 8 jours et ce en dépit de l'intervention du Président du gouvernement à travers les médias offrant une série de garanties sur la reprise des négociations, à condition de lever la décision de bloquer les notes d'examens et de suspendre la grève.

Malgré la menace du ministre de retenir les salaires des professeurs en grève, ce dernier a, ensuite, menacé les directeurs des collèges et lycées

de sanctions en l'absence d'interaction avec le ministère et de dresser une liste de noms et d'enseignants grévistes de manière quotidienne.

Il a fallu une réunion entre le Président de la République et le Secrétaire général de l'Union Générale du Travail Tunisien et la mise en place d'une commission administrative qui a décidé de suspendre la grève. Décision à laquelle ont résisté les syndicats de l'enseignement, mais qu'ils ont été contraints d'adopter plus tard en suspendant la grève et en restituant les notes.

Les protestations des enseignants ont été significatives au cours de ce mois comme celles des parents d'élèves et les réseaux sociaux ont véhiculé un grand nombre de ces manifestations.

Les manifestations des élèves ont également été importantes dans de nombreuses régions, en particulier simultanément avec la grève ouverte des enseignants. Protestations qui ont été accompagnées de nombreuses manifestations de violence.

Il est utile de noter, par ailleurs, qu'au cours des cinq dernières années, le nombre d'établissements privés est passé de 102 établissements à 501 établissements d'enseignement et ce nombre ira crescendo d'après les indicateurs disponibles.

Dans ce même contexte éducatif, cette année a été marquée, comme les années précédentes à la même période, par les célébrations de ce qu'on

appelle le « bac Sport » et pendant lesquelles de nombreux excès ont eu lieu.

Nous avons détecté de nombreux cas de violence dans beaucoup d'institutions accompagnés par une faible attention des médias qui s'est focalisée sur la grève ouverte initiée par les syndicats de l'enseignement.

Les mêmes scènes et les mêmes comportements sont récurrents d'année en année sous l'absence d'encadrement et de surveillance. Nous pouvons citer les accidents sur de nombreuses routes dont certains ont été mortels.

Dans nos précédents rapports, nous avons souligné que ces problématiques peuvent être traitées à travers des méthodologies participatives entre les autorités de tutelle, les élèves, les parents, les éducateurs et le cadre administratif afin que ce comportement festif soit soumis à des réglementations limitant les dépassements et les violences observés.

- De nombreuses autres grèves ont été observées au cours de ce mois, tel que celles des chauffeurs de taxi, qui ont donné lieu à de nombreuses manifestations, notamment à travers des réseaux sociaux.

- Un tunnel de 70 kilomètres entre la Tunisie et la Libye a été découvert. Ce tunnel, selon différents médias, serait utilisé par des terroristes et a provoqué des craintes sur l'existence d'autres tunnels potentiels qui pourraient être utilisés par les mêmes parties.

La question soulevée, par-là, concerne la situation sécuritaire et les mécanismes de lutte contre le terrorisme, d'autant que la situation reste instable en raison des mouvements terroristes qui sont annoncés de temps à autre.

Dans ce même contexte, de nombreuses données sur les réseaux de transfert vers la Syrie et l'Irak restent dans le flou et en dépit des commissions d'enquête, le dossier reste tabou et de nombreuses questions attendent encore des réponses. Une telle situation contribue à l'aggravation et à l'escalade des protestations en présence d'un quelconque élément déclencheur.

Nous nous préparons pour le mois de Ramadhan avec un taux d'inflation de plus de 7% et ses implications sur le pouvoir d'achat et l'augmentation des prix. Malgré un discours des autorités qui se veut rassurant, la maîtrise de la donne des prix sur le marché demeure absente du fait de l'économie parallèle, l'entrée des marchandises étrangères, les spéculations ainsi que bien d'autres problématiques comme la hausse des prix de la viande ou du lait.

Les indicateurs dont on dispose ont montré plusieurs protestations à ce sujet.

- Ce mois a, également, connu, encore un retour aux problématiques de paradis fiscal, de blanchiment d'argent sous fond d'une situation économique difficile. Il est apparu, par ailleurs, que le secteur touristique a commencé à se redresser, les chiffres officiels confirment le retour du travail dans le bassin

minier. En dépit du volume des manifestations qui ont eu lieu, elles n'ont inclus directement l'action productive bien que de nombreux secteurs productifs ont été concernés par des manifestations.

De nombreux indicateurs économiques montrent que la situation évolue positivement, pourtant l'inflation est à un niveau élevé et les répercussions sociales sont très importantes. Mais où réside, alors, le déséquilibre ?

Beaucoup de questions exigent des réponses audacieuses et courageuses.

- La problématique de l'Instance Vérité et Dignité demeure encore nous poussant à nous questionner sur qui sont ceux qui ont le pouvoir de permettre à cet organe de continuer à exercer et d'évaluer son travail. Puisque cette instance a refusé d'appliquer la décision de sa dissolution par l'Assemblée Représentative du Peuple.

La question est en relation avec les responsabilités de l'Etat, les mécanismes d'application ainsi qu'avec le suivi et le contrôle. Il semble que nous soyons toujours sur les lignes de touche concernant ces questions sociétales, qui sont les impératifs de la révolution.

- À l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé du 7 avril l'accent a été mis cette année sur « une couverture sanitaire globale » qui signifie « assurer que les gens aient accès, partout, à des services de santé de qualité sans difficultés financières ». La coalition

de la société civile pour la défense de la santé publique a déclaré que cette institution, principale destination de la majorité de la population, subissait une dégradation de ses services, une diminution de ses ressources et de son potentiel et une aggravation des problèmes de santé ce qui a engendré l'accroissement de la souffrance quotidienne des malades, et l'augmentation des disparités sociales et régionales concernant la santé et les services de santé sachant que plus de 2 millions de tunisiens n'ont pas de couverture maladie, dont 166 900 personnes âgées (selon le recensement général de la population de 2014).

Cette coalition a, par ailleurs, considéré que ces conditions amènent les familles et les individus à supporter des coûts importants afin de se procurer les médicaments manquants dans les centres de santé ou les hôpitaux publics ou de recourir aux services de santé dans le secteur privé. Institutions privées qui se voient contribuer aux dépenses globales liées à la santé à hauteur de 37.5% sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé considère 20% le seuil plafond acceptable pour cette contribution et que le dépassement de cette ligne poussera de nombreux groupes sociaux à l'appauvrissement en raison des faibles possibilités financières et encouragera à abandonner ou retarder le traitement ou à recourir à l'auto-médication et à la consultation de pseudo-guérisseurs.

La Coalition a rappelé, dans son appel

lancé en mai 2017, que pour sauver l'institution de la santé publique, des mesures urgentes recommandées par le colloque organisé en Novembre 2017 devaient être prises, devant l'absence de mesures gouvernementales concrètes pour rattraper la question.

Il a également noté que la dégradation de la situation est en train de menacer la sécurité sanitaire et constitue la conséquence de la non-réponse continue des besoins des pharmacies et hôpitaux centraux, régionaux et universitaires sans omettre la contribution de la loi de finances qui a réduit encore plus le budget de l'Etat au ministère de la Santé, qui est passé à 2,5% en 2018, alors qu'il était de 4,5% en 2017 et de 6% en 2016.

La Coalition a souligné la nécessité de maintenir l'institution de santé publique qui constitue un atout social et historique pour un Etat indépendant ainsi que la nécessité de le réformer et de le développer comme condition de la réalisation du droit constitutionnel à la santé et à la justice sociale.

La Coalition a également lancé un appel au gouvernement, à la Présidence de la République et à l'Assemblée populaire à prendre les initiatives nécessaires pour sauver la santé publique de façon participative avec les différentes composantes de la société civile, à travers les procédures réglementaires, financières et législatives et les mécanismes de suivi.

Dans ce même contexte, nous notons que la Chambre de Syndicat de la santé privée a décidé d'augmenter les frais des cliniques privées de 30%.

- dans un autre cadre, le sit-in des diplômés chômeurs « Assoumoud » installé devant le siège du gouvernorat depuis le 27 février 2018, pour réclamer le droit au travail, sans réponses des autorités, a lancé un appel de soutien à tous les militants et organisations de la société civile ; afin de s'octroyer le droit de la région et de mettre en application l'article 12 de la Constitution de la République de Tunisie de 2014 concernant la « discrimination positive entre les régions ».

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois d'Avril 2018 ont été comme suit :

| Mois | avr-18 | | mars-18 | | févr-18 | |
|-----------------------------|--------|-------|---------|-------|---------|-------|
| Nature des Mouvements | | | | | | |
| Protestations individuelles | 85 | 5,9% | 69 | 8,1% | 64 | 6,6% |
| Protestations Collectives | 1354 | 94,1% | 781 | 91,9% | 911 | 93,4% |
| Mouvements de Protestation | 1439 | | 850 | | 975 | |

Les manifestations sociales individuelles et collectives se sont développées au cours de ce mois.

Comme nous l'avons observé ces dernières années, les manifestations sociales collectives augmentent surtout en octobre et se réduisent en janvier, en février et mars pour s'amplifier à nouveau en avril.

Concernant la régression progressive des protestations durant les mois restants nous avons déjà fourni une lecture sociologique dans nos rapports annuels sur leur évolution, leurs causes, leurs répercussions ainsi que les acteurs essentiels de ces mouvements de protestation.

Au cours de ce mois, nous avons observé plusieurs slogans qui ac-

compagnaient les manifestations de protestation, notamment :

- la campagne « Apprends à nager » contre la violence sécuritaire ;
- « Répare les routes je payerai ma vignette » en relation avec l'état des routes ;
- « Les ouvriers de chantier se soulèvent » slogan scandé par certaines manifestations citoyennes tous les gouvernorats par les ouvriers de chantier et a été clôturée par un grand rassemblement à la place de la Kasba ;
- « Nous continuons notre combat nos diplômés sont nos armes », slogan des exclus sécuritaires dans le gouvernorat de Kasserine ;

- 
- « Appel d'alarme » campagne de sensibilisation envers les pays occidentaux autour de la migration non réglementaire ;
 - « Augmente les prix, j'arrête d'acheter » campagne contre l'inflation des prix ;
 - « Les parents en colère », campagne initiée par les parents d'élèves contre la retenue des notes et la grève ouverte des enseignants et qui réclame de ne pas utiliser les élèves comme moyen de pression dans le conflit entre les syndicats et le ministère ;
 - « Réfléchis avant de parler » campagne visant à réduire la violence verbale dans les différents espaces publics ;
 - « Le sit-in de la dignité » en relation avec les mouvements des ouvriers de chantier ;
 - « Consomme tunisien » campagne de sensibilisation à consommer local.

Au cours de ce mois, des manifestations liées à la pénurie en eau potable ont été enregistrées. Comme à la même période des années précédentes, ces protestations prennent forme vers le début de l'été et peuvent prendre des dimensions importantes avec le mois du Ramadhan

Les manifestations liées à l'environnement ont connu une augmentation au cours de ce mois et sont candidates à plus de développement.

Peut-être que la question importante qui s'en dégage est celle relative à la police de l'environnement, ses objectifs et ses mécanismes d'intervention ainsi que son domaine d'intervention qui doit dépasser le cadre de la surveillance des individus vers les pollutions causées par les établissements sans oublier les mesures à sa disposition en cas de violation des règles sanitaires par les municipalités ou institutions productives.

Dans ce contexte, beaucoup d'interrogation sont posées autour des responsabilités effectives et des mesures opérationnelles que ces policiers peuvent entreprendre pour améliorer l'environnement, le comportement civique ainsi que, comme mentionné ci-dessus, des parties et organismes officiels qui contribuent d'une manière ou d'une autre au gaspillage environnemental.

L'Observatoire Social Tunisien a relevé le retour des manifestations dans le secteur de la santé dans de nombreuses régions et encore une fois les problèmes des services de

santé et l'inégalité face à la maladie et le traitement ainsi que de nombreux problèmes constituent le moteur essentiel de ces mouvements.

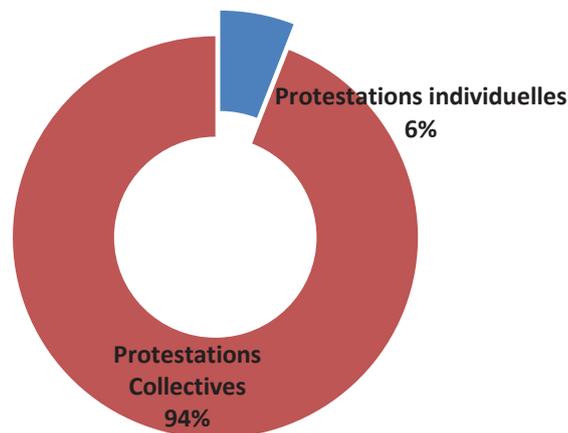
La violence sportive a émergé durant le mois d'Avril et nous avons mentionné dans notre précédent rapport, qu'à la fin de l'année sportive, les diverses manifestations de violence dans de nombreux espaces sportifs ont apparu et constituent des indicateurs impor-

tants de la détérioration des conditions sportives et de l'incapacité de l'autorité à résoudre ce grave problème.

La nouvelle tournure et les nouvelles dimensions pourraient prédire une année future violente si des mesures pratiques et préventives ne sont pas prises.

Dans tous les cas, les procédures ne peuvent se limiter à des traitements de sécurité, des sanctions et des matchs à huit clos.

Les mouvements de Protestation



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

| | Avril | | | |
|--------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------------|
| | mouvements individuels | Suicides et tentatives de suicide | Protestations collectives | Total |
| Bizerte | 0 | 1 | 37 | 38 |
| Tunis | 4 | 0 | 177 | 181 |
| Ariana | 1 | 0 | 12 | 13 |
| Manouba | 2 | 0 | 22 | 24 |
| Ben Arous | 0 | 1 | 30 | 31 |
| Zaghouan | 0 | 1 | 7 | 8 |
| Nabeul | 5 | 2 | 26 | 33 |
| Jendouba | 1 | 2 | 31 | 34 |
| Beja | 0 | 0 | 16 | 16 |
| Kef | 1 | 1 | 21 | 23 |
| Seliana | 2 | 0 | 39 | 41 |
| Sousse | 6 | 0 | 93 | 99 |
| Monastir | 0 | 1 | 10 | 11 |
| Mahdia | 0 | 3 | 17 | 20 |
| Sfax | 1 | 4 | 72 | 77 |
| Kairouan | 5 | 23 | 258 | 286 |
| Kasserine | 0 | 0 | 101 | 101 |
| Sidi Bouzid | 0 | 0 | 106 | 106 |
| Gabes | 1 | 13 | 55 | 69 |
| Medenine | 0 | 0 | 61 | 61 |
| Tataouine | 0 | 0 | 36 | 36 |
| Gafsa | 1 | 1 | 85 | 87 |
| Tozeur | 1 | 1 | 9 | 11 |
| Kebili | 0 | 0 | 33 | 33 |
| Total | 31 | 54 | 1354 | 1439 |

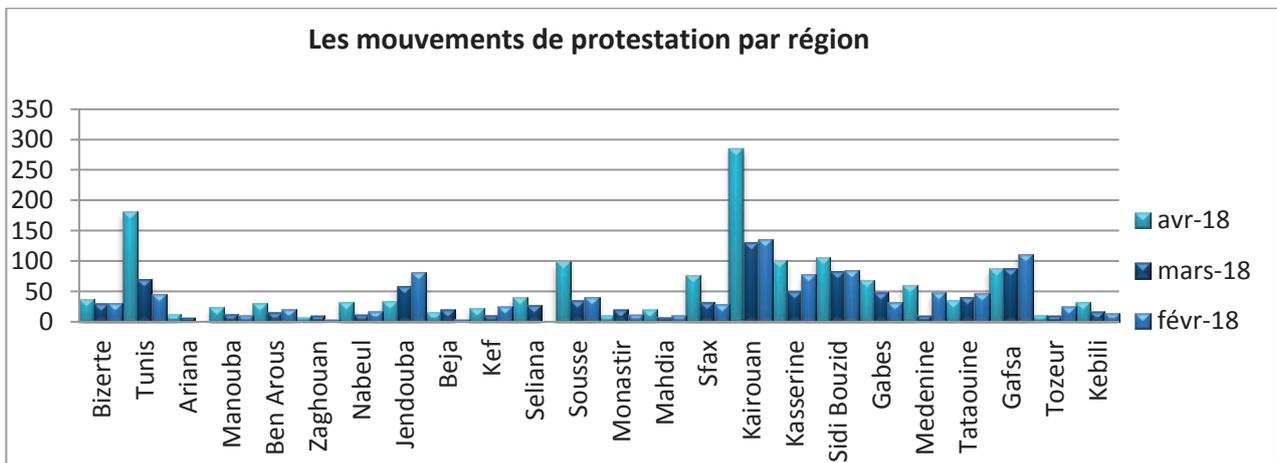
A travers nos observations, la carte de protestation se présente comme suit :

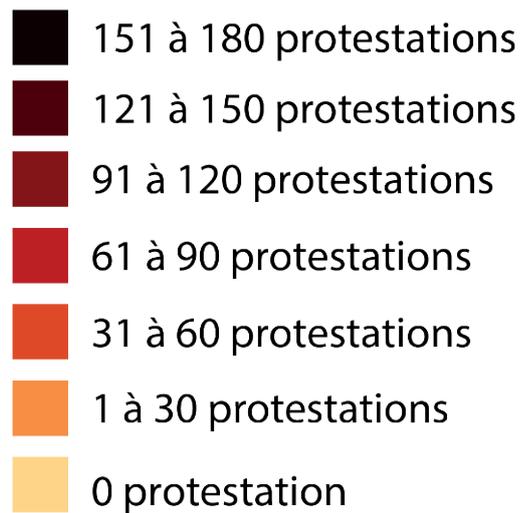
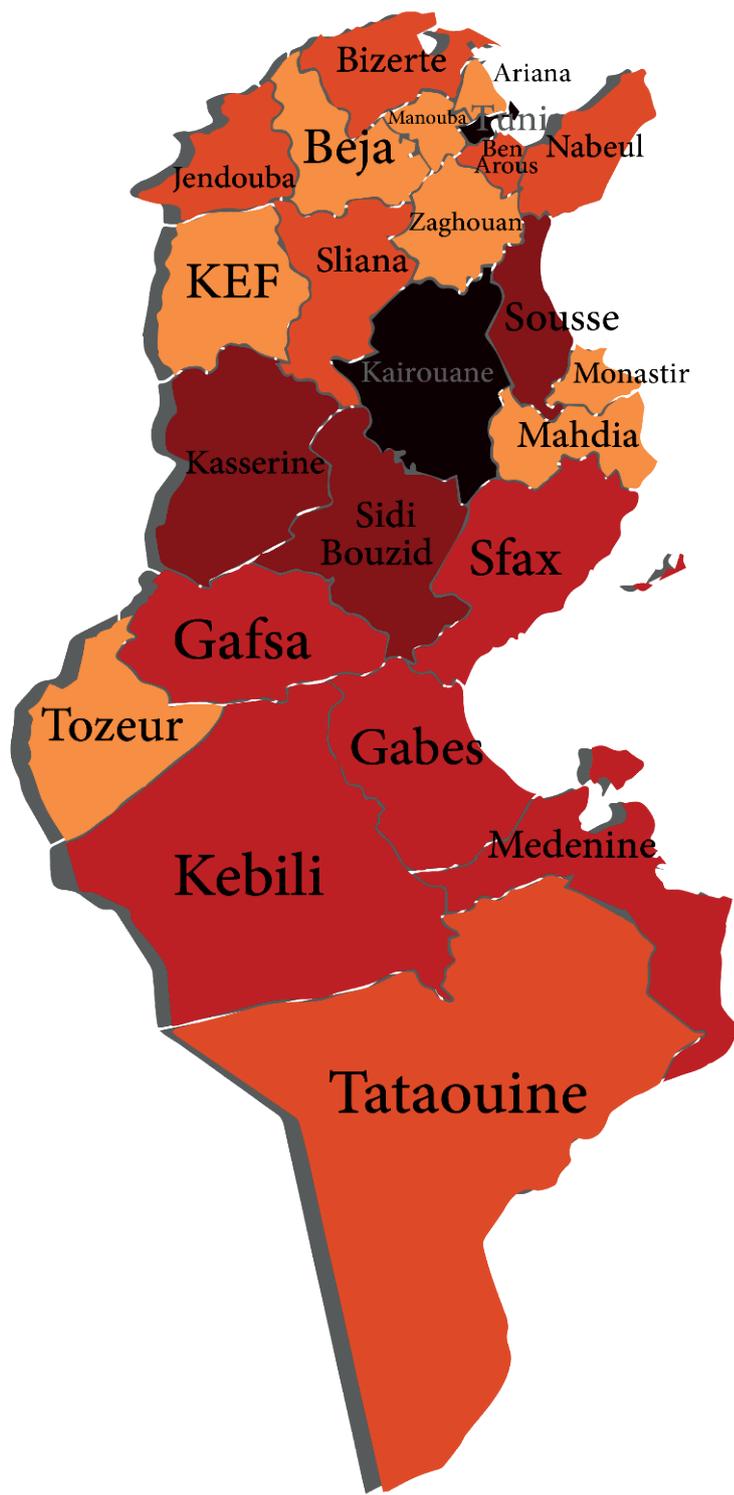
- Le premier groupe comprend le gouvernorat de Kairouan qui a enregistré, à lui seul, près de 20% des mouvements ;
- Le deuxième groupe réunit les gouvernorats de Tunis, Kasserine et Sidi Bouzid avec non moins du tiers des mouvements ;
- Le troisième groupe contient les gouvernorats de Sousse, Sfax, Gafsa et Medenine ;

- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de Seliana et Gabes ;

- Au sein du cinquième groupe se trouvent les gouvernorats de Bizerte, Ben Arous, Jendouba, Tataouine, Kebili, Manouba, Nabeul et le Kef ;

-En sixième position se trouvent les gouvernorats de l'Ariana, Zaghouan, Beja, Monastir, Mehdia et Tozeur avec des mouvements aux alentours de 5% des protestations.





➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

| Mois | avr-18 | | mars-18 | | févr-18 | |
|------------------------------------|--------|-----|---------|-----|---------|-----|
| Nature des Mouvements | | % | | % | | % |
| Suicides et tentatives de suicide | 54 | 64% | 28 | 41% | 41 | 64% |
| Autres mouvements de protestations | 31 | 36% | 41 | 59% | 23 | 36% |
| Protestations individuelles | 85 | | 69 | | 64 | |

Les mouvements individuels de protestations :

➤ Gouvernorat de l'Ariana :

- L'indignation d'un parent à la suite d'une violence psychologique subie par son enfant élève en sixième année primaire et âgé de 11 ans quand son enseignant l'a traité de mécréant parce qu'il n'a pas su répondre à une question. Après quoi, le père de l'élève a décidé d'informer la direction régionale de l'éducation des faits après qu'il a découvert que son fils refusait de retourner à l'école par peur du professeur. Selon la correspondance du père à la délégation, tous les élèves de la même classe que son fils ont été soumis au même traitement.

➤ Gouvernorat de Beja :

- L'appel d'une personne âgée par suite de l'attaque violente par un agent de sécurité entraînant de graves blessures au niveau du visage et une double fracture à la main.
- La manifestation d'un agent de sécurité à la suite de l'attaque violente par quatre personnes sans raisons apparentes et qui a nécessité une intervention chirurgicale

➤ Gouvernorat de Ben Arous :

- La protestation d'un cadre dans une banque par suite des violences subies par 4 jeunes de Sidi Hssine, Sejoumi. La victime était dans sa voiture devant sa maison à El

Mourouj 5 quand les jeunes l'ont encerclé et obligé de descendre de son véhicule en le menaçant de mort, ils l'ont ensuite agressé et se sont enfuit avec la voiture en le laissant saignant sur le sol.

↳ Gouvernorat de Bizerte :

- La manifestation du responsable du centre d'intégration sociale suite à l'attaque et le saccage par des délinquants du centre d'intégration sociale à Zarzouna. Le fonctionnaire a déclaré que le saccage des du contenu du centre est injustifié surtout que l'institution revêt une dimension sociale, éducative et publique. Il a, également, indiqué que les assaillants ont profité du chaos après la demi-finale de la Coupe entre le CAB et le club africain et l'inattention des sécuritaires ;
- La protestation du directeur de l'école de Msida après l'effraction par des inconnus dans l'école, où ils ont brisé les vitres, les tableaux noirs et les matériaux de laboratoire.
- La Protestation d'un enseignant après l'intoxication de 20 élèves fréquentant l'école primaire de Nadour, au nord de Bizerte, après avoir consommé des

yaourts périmés lors de la collation.

- Une citoyenne a protesté après l'attaque de son frère fermier dans la région de Menzel Jemil où son corps a été retrouvé taché de sang et portant des signes de contusions et blessures. L'attaque a été menée par trois personnes par représailles. L'enquête a également révélé que le principal suspect de l'incident a demandé de l'aide à 3 de ses connaissances pour violenter la victime qui brisé, au préalable, le pare-brise de la voiture du père de l'agresseur ;

↳ Gouvernorat de Gabes :

- La protestation du père, dans la région d'el Hamma, par suite du harcèlement sexuel de sa jeune fille de la part d'un devin quand sa mère l'a accompagnée pour se faire soigner ;
- L'appel d'un cadre médical suite à l'agression verbale contre le personnel médical et paramédical du service des urgences de l'hôpital local de Matmata par un patient de 33 ans de la région. Les causes restent inconnues.

↳ Gouvernorat de Gafsa :

- L'appel d'un citoyen par suite de

fuites chimiques du groupement à el M'dhila causant l'étouffement de plusieurs citoyens ainsi qu'un état de panique.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Avant de présenter ce qui a été observé autour des suicides, tentatives de suicides et des menaces de suicide, nous allons faire référence au rapport de la délégation générale de protection de l'enfance relatif à l'année 2017 et qui a dénombré non moins de 319 tentatives de suicide infantile dont 249 pour les enfants de sexe féminin. Selon la même source, les tentatives de suicide infantile ont été de 195 contre 184 en 2015.

Durant l'année 2017 certaines instances ont fait pression sur les médias pour réduire la couverture des suicides infantiles et ont obtenu gain de cause. Notre question s'adresse alors à la commission spécialisée dans la lutte contre le suicide au sein du ministère de la santé sur les mécanismes de traitements avec ces données ainsi que sur les mesures effectivement mises en place sur le terrain et en dehors des bureaux afin de protéger les enfants de l'acte suicidaire, d'encadrement des parents et des éducateurs ainsi que les moyens de repérer les cas qui peuvent évoluer en actes suicidaires, les mécanismes de leur prises en charge instantanée avec les moyens d'encadrement psychologique et de suivi nécessaires.

Les caractéristiques des 54 suicides et tentatives de suicide relevés au cours de ce mois étaient comme suit :

| Tranches d'âge | Moins de 15 ans | 16/25 ans | 26/35 ans | 36/45 | 46/60 ans | Plus de 60 ans | Total |
|----------------|-----------------|-----------|-----------|-------|-----------|----------------|-------|
| Masculin | 3 | 1 | 28 | 0 | 3 | 0 | 35 |
| Féminin | 1 | 5 | 13 | 0 | 0 | 0 | 19 |
| Total | 4 | 6 | 41 | 0 | 3 | 0 | 54 |
| % | 7% | 11% | 76% | 0% | 6% | 0% | |

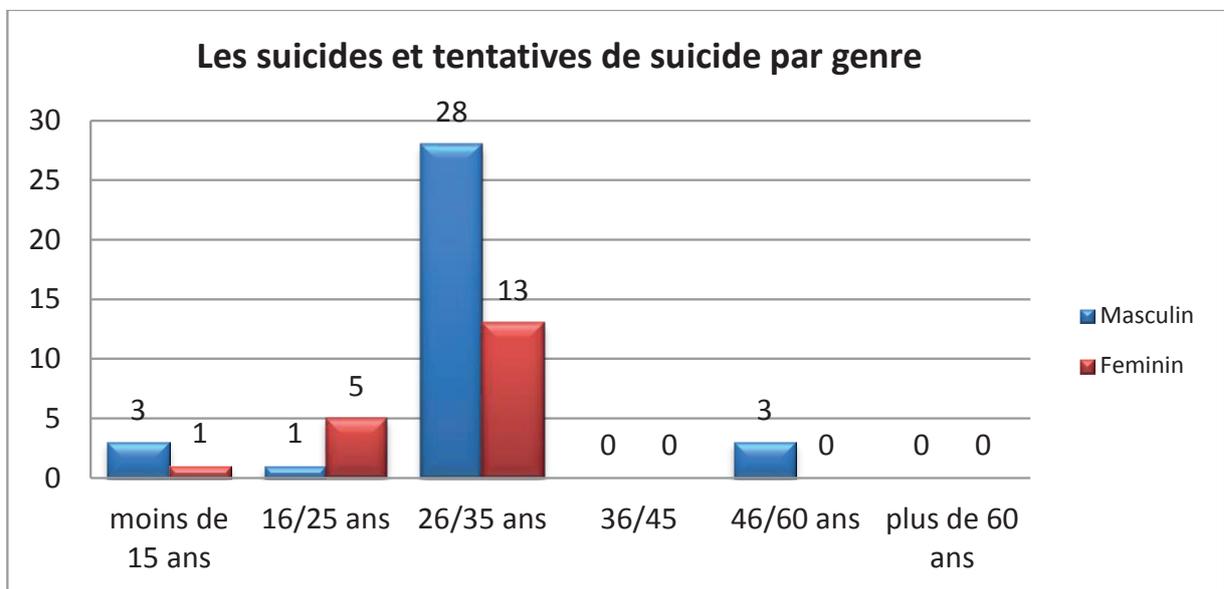
- Quatre cas de suicide d'enfants ont été enregistrés pour diverses raisons, dont certaines sont attribuées au jeu de la « Baleine Bleue » ;
- Retour des menaces de suicide collectif ;
- Nous n'avons pas observé de suicides chez les personnes âgées ;
- Nous n'avons pas observé de suicides, de tentatives de suicide ou de menaces de suicide chez les 36-45 ans ;
- la tranche d'âge entre 26-35 ans a

été la plus touchée par les suicides, les tentatives de suicide et les menaces de suicide ;

- Les suicides, les menaces de suicide et les tentatives de suicide se faisaient principalement par immolation ou pendaison ;

- Un total de 10 cas de suicides a été détecté par pendaison, dont trois cas impliquant des femmes ;

- Les cas de suicide comprennent quatre cas impliquant à parts égales hommes et femmes.



Les cas de suicide et de tentatives de suicide enregistrés durant le mois d'Avril sont répartis comme suit :

| | avr-18 | mars-18 | févr-18 |
|--------------|-----------|-----------|-----------|
| Bizerte | 1 | 2 | 0 |
| Tunis | 0 | 5 | 2 |
| Ariana | 0 | 1 | 1 |
| Manouba | 0 | 1 | 1 |
| Ben Arous | 1 | 0 | 0 |
| Zaghouan | 1 | 0 | 2 |
| Nabeul | 2 | 2 | 1 |
| Jendouba | 2 | 6 | 0 |
| Beja | 0 | 0 | 0 |
| Kef | 1 | 0 | 1 |
| Seliana | 0 | 0 | 0 |
| Sousse | 0 | 0 | 1 |
| Monastir | 1 | 0 | 1 |
| Mahdia | 3 | 3 | 1 |
| Sfax | 4 | 0 | 1 |
| Kairouan | 23 | 3 | 5 |
| Kasserine | 0 | 4 | 1 |
| Sidi Bouzid | 0 | 1 | 2 |
| Gabes | 13 | 1 | 2 |
| Medenine | 0 | 0 | 3 |
| Tataouine | 0 | 2 | 2 |
| Gafsa | 1 | 9 | 13 |
| Tozeur | 1 | 1 | 1 |
| Kebili | 0 | 0 | 0 |
| Total | 54 | 41 | 41 |

↘ Le gouvernorat de Ben Arous :

- Par précipitation sous les rails du métro :

- ▮ Le suicide d'une jeune fille de 18 dans la station de Mourouj 6 en rentrant de son lycée sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Bizerte :

- Par ingestion de pesticides :

- ▮ Le suicide d'un cinquantenaire dans la région de Joumine, sans raisons connues ;

- Par pendaison :

↘ Le gouvernorat de Gabes :

- Tentative de suicide collectif par grève de la faim :

- ▮ La menace de suicide de 13 exclus sécuritaires en entrant dans une grève sauvage de la faim ;

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

- Tentative de suicide par précipitation :

- ▮ La tentative d'un jeune trentenaire originaire de la cité Douli en escaladant le poteau des télécommunications par désespoir contre la précarité

de sa situation socio-économique.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

- Par pendaison :

- ▮ Le suicide d'une jeune fille de 15 ans dans la région de Souk Sebbet. Selon ses proches la fille ne souffrait d'aucun trouble familial, ni psychologique ni de santé. Cette jeune fille avait une forte addiction aux jeux électroniques et l'application de la « baleine bleue » pourrait être à l'origine de son acte ;

- ▮ Le suicide d'une jeune de 17 ans dans la délégation de Beni Mouhamed, orpheline du père. Elle s'est pendue dans les environs du domicile de sa grand-mère. Les causes pourraient être en relation avec les problèmes familiaux qu'elle traversait.

↘ Le gouvernorat de Kairouan :

- Tentative de suicide par ingestion de médicaments :

- ▮ La tentative d'un jeune homme âgé de 27 ans dans la région de Haffouz après le suicide de sa copine de 19 le jour même et de la même

manière après l'opposition de sa famille à leur union et son obligation à se lier à un autre jeune homme. Cet événement a créé un état de gronde parmi les habitants.

- **Suicide par ingestion de médicaments**

/// Le suicide d'une jeune fille de 19 ans dans la région de Haffouz après que ses parents lui aient refusé sa relation sentimentale avec un jeune homme qu'elle a choisi en l'obligeant à se lier à un autre jeune homme.

- **Tentative de suicide collectif:**

/// La tentative des ouvriers de chantier dans la région de Sbikha en s'allongeant attachés par des chaînes sur la route ; et ce pour revendiquer la régularisation de leur situation par la présidence du gouvernement.

/// La menace de suicide de 20 exclus sécuritaires devant le siège du gouvernorat.

- **Suicide par immolation :**

/// Le suicide d'une jeune fille de 18 dans la région

de Houaychya délégation de Chrarda pour raisons familiales.

↳ **Le gouvernorat du Kef :**

- **Suicide par immolation :**

/// Le décès de l'enseignante suppléante «Faouzya Talbi » âgée de 31 ans et enseignant à l'école primaire de Nebr. Son frère a affirmé qu'elle a reçu un appel de la délégation régionale de l'éducation et en sortant de son entretien avec le délégué elle s'est aspergée d'essence pour s'immoler par la suite. Le frère a déclaré que sa famille avait porté plainte pour mettre à jour les causes de son comportement, surtout qu'elle était sujette à du harcèlement après avoir dénoncé des actes de violence commis par un enseignant de son établissement sur ses élèves.

↳ **Le gouvernorat de Mahdia :**

- **Tentative de suicide par pendaison :**

/// La tentative de suicide d'un enfant de 11 ans dans la délégation d'Ouled Chemakh à cause du jeu

de la « Baleine Bleue ». Son père a réussi à la sauver in extremis sachant que les parents étaient au courant que l'enfant jouait à ce jeu mais ne croyait pas à son aspect dangereux. D'autre part le délégué régional pour l'enfance à Mahdia a déclaré que 38 enfants ont été détectés à jouer à ce jeu et qui atteignent des stades avancés mais ont été sauvés de la mort.

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide d'un jeune de 26 ans dans la région de Ouled Hamza. Il a été retrouvé pendu à un olivier sans raisons connues.

- **Par immolation :**

- ▮ Le suicide d'un jeune de 27 dans la délégation de Sidi Alouene sans raisons connues.

↘ **Le gouvernorat de Monastir :**

- **Par pendaison :**

- ▮ Suicide d'une jeune trentenaire dans le domicile familial dans la ville de Monastir sans raisons connues.

↘ **Le gouvernorat de Nabeul :**

- **Par ingestion de médicaments:**

- ▮ Le suicide d'une jeune fille de 19 ans à Menzel Temime.

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide d'un jeune de 32 ans père d'un enfant dans la région de Bir Drassen, délégation de Beni Khaled sans raisons connues.

↘ **Le gouvernorat de Sfax :**

- **Par immolation :**

- ▮ Le suicide d'un homme de 34 ans à Beb Jebli souffrant de troubles mentaux.

- **Par pendaison :**

- ▮ Le suicide d'un jeune de 15 ans dans la région de Msetrya sans raisons connues.

- ▮ Le suicide d'un enfant de 12 ans dans la région de Msetrya, délégation de Jbenyana, travaillant dans un atelier de mécanique. Il est rentré chez lui après avoir été la cible de violence psychologique durant son travail. Il a été retrouvé pendu à un arbre devant la maison familiale.

Le gouvernorat du Tozeur :

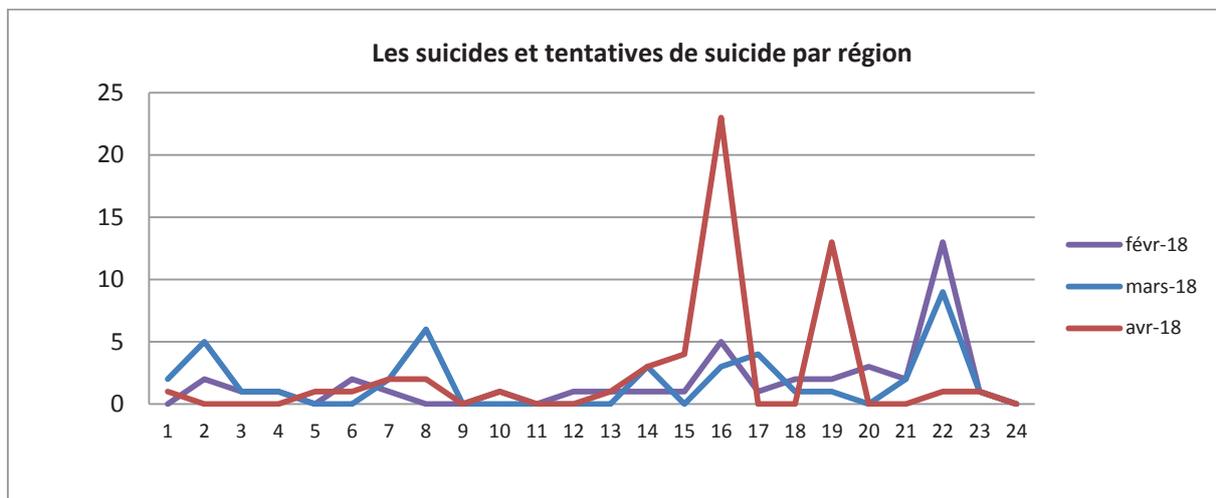
● Par immolation :

Le suicide d'un jeune homme de 25 originaire de la ville de Gafsa et habitant à Tozeur suite à des conflits familiaux.

Le gouvernorat du Zaghouan :

● Par pendaison :

Le suicide d'un cinquantenaire, chef de famille et propriétaire d'un restaurant dans la région de Jbal Ouest, délégation de Bir Mchergua. Il a été retrouvé par les habitants pendu à un arbre pas loin de son domicile.



Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont répartis comme suit :

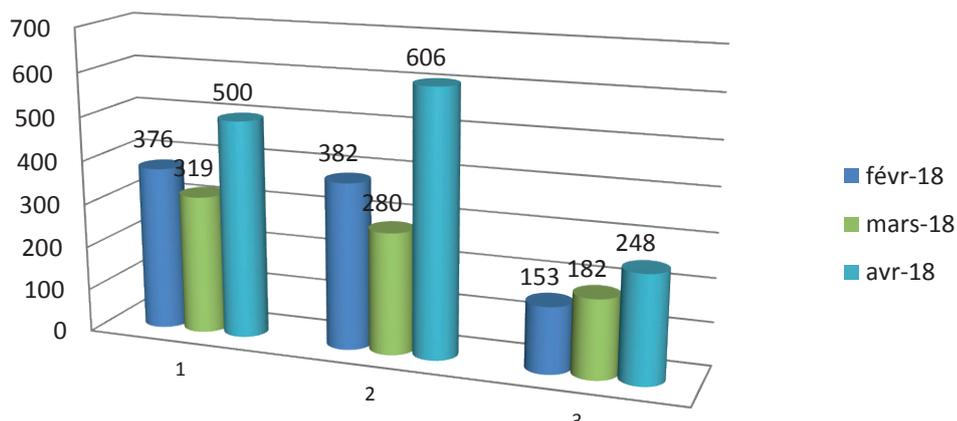
La nature des manifestations sociales collectives observées au cours de ce mois étaient au nombre de 781 et se présentent comme suit :

| | avr-18 | mars-18 | févr-18 |
|----------------------------|-------------|------------|------------|
| Protestations Instantanées | 500 | 319 | 376 |
| Protestations Spontanées | 606 | 280 | 382 |
| Protestations Violentes | 248 | 182 | 153 |
| Total | 1354 | 781 | 911 |

Les mouvements de protestation ont évolué au cours de ce mois-ci et les éléments importants à retenir seraient est le développement de manifestations spontanées et l'importance de ces protestations par rapport aux manifestations instantanées. Ce qui signifie que la structure des protestations trouve origine dans son héritage protestataire.

Nous n'étions pas face à cette situation l'année précédente et peut-être que nous nous trouvons ici devant une importante donnée sur le développement de manifestations instantanées en manifestations spontanées, ouvrant la voie à la probabilité du développement des manifestations spontanées pour prendre la forme de manifestations violentes.

Les mouvements collectifs de protestation



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

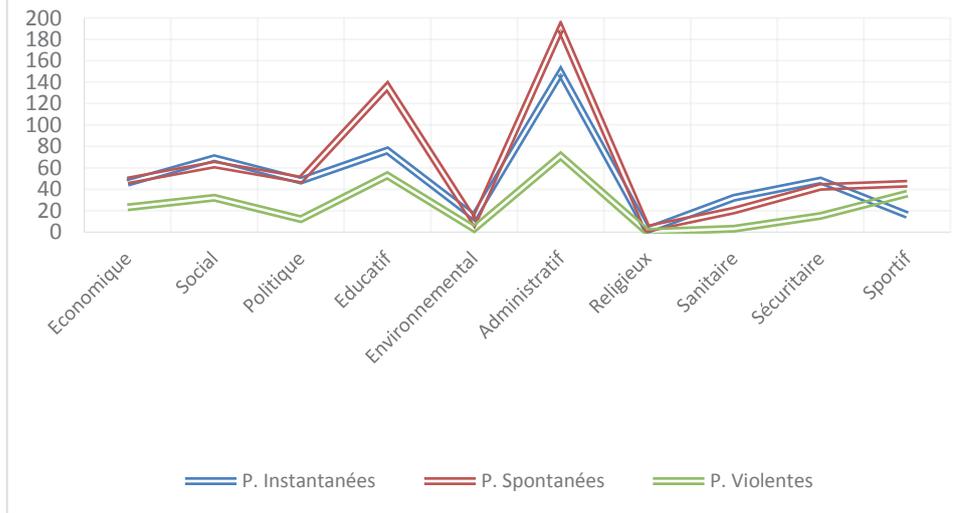
| | Avril | | | | |
|-----------------|-----------------|---------------|--------------|-------------|-----|
| | P. Instantanées | P. Spontanées | P. Violentes | Total | % |
| Economique | 46 | 48 | 23 | 117 | 9% |
| Social | 69 | 63 | 32 | 164 | 12% |
| Politique | 48 | 49 | 12 | 109 | 8% |
| Educatif | 76 | 136 | 53 | 265 | 20% |
| Environnemental | 14 | 10 | 3 | 27 | 2% |
| Administratif | 149 | 190 | 71 | 410 | 30% |
| Religieux | 2 | 3 | 0 | 5 | 0% |
| Sanitaire | 32 | 20 | 3 | 55 | 4% |
| Sécuritaire | 48 | 42 | 15 | 105 | 8% |
| Sportif | 16 | 45 | 36 | 97 | 7% |
| Total | 500 | 606 | 248 | 1354 | |

Au niveau sectoriel, l'architecture globale des mouvements de protestation n'a pas beaucoup évolué par rapport aux mois précédents, du moins pour les secteurs administratif et socio-économique. Secteurs, habituellement, en tête des manifestations avec une présence distinguée du secteur de l'éducation. Les manifestations ce mois-ci pour ce secteur n'ont pas été assez nombreux mais importants car nous n'avons pas observé de protestations d'élèves ou d'étudiants à grande échelle.

Le retour important et significatif des manifestations dans les milieux sportifs nécessite plus d'attention car c'est le seul secteur où les manifestations violentes ont dépassé les manifestations instantanées et les manifestations spontanées combinées.

Les manifestations liées à la santé ont également été importantes et ont évolué par rapport aux mois précédents ainsi que des manifestations pour des raisons environnementales.

Les types de protestations par secteur



L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

| | Avril | | | | |
|--------------|-----------------|---------------|--------------|-------------|-----|
| | P. Instantanées | P. Spontanées | P. Violentes | Total | % |
| Bizerte | 10 | 18 | 9 | 37 | 3% |
| Tunis | 80 | 88 | 9 | 177 | 13% |
| Ariana | 2 | 7 | 3 | 12 | 1% |
| Manouba | 9 | 13 | 0 | 22 | 2% |
| Ben Arous | 10 | 14 | 6 | 30 | 2% |
| Zaghuan | 2 | 5 | 0 | 7 | 1% |
| Nabeul | 11 | 11 | 4 | 26 | 2% |
| Jendouba | 10 | 15 | 6 | 31 | 2% |
| Beja | 6 | 9 | 1 | 16 | 1% |
| Kef | 7 | 6 | 8 | 21 | 2% |
| Seliana | 13 | 17 | 9 | 39 | 3% |
| Sousse | 31 | 42 | 20 | 93 | 7% |
| Monastir | 4 | 6 | 0 | 10 | 1% |
| Mahdia | 5 | 10 | 2 | 17 | 1% |
| Sfax | 24 | 31 | 17 | 72 | 5% |
| Kairouan | 98 | 96 | 64 | 258 | 19% |
| Kasserine | 22 | 50 | 29 | 101 | 7% |
| Sidi Bouzid | 46 | 47 | 13 | 106 | 8% |
| Gabes | 16 | 24 | 15 | 55 | 4% |
| Medenine | 24 | 27 | 10 | 61 | 5% |
| Tataouine | 19 | 14 | 3 | 36 | 3% |
| Gafsa | 32 | 36 | 17 | 85 | 6% |
| Tozeur | 5 | 4 | 0 | 9 | 1% |
| Kebili | 14 | 16 | 3 | 33 | 2% |
| Total | 500 | 606 | 248 | 1354 | |

Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux, les sit-ins et le blocage des routes ;
- Les appels médiatiques, la séquestration des responsables administratifs dans leur bureau, les grèves de la faim, l'effractions des institutions administratives, la fermeture des lieux professionnels, les affrontements avec les forces de l'ordre, marches pacifiques, les grèves, les pneus brûlés et les actes d'agressions et de vandalisme ;
- Les menaces de démission, les grèves sauvages de la faim, les ports de bandes rouges, les attaques des postes de sécurité, les blocages des ports, le boycott des examens et les menaces de suicide ;
- Les pétitions de protestation, désobéissance civile et menaces de migration collective.

Les sujets de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- La Présidence du gouvernement et les institutions éducatives ;
- Les stades sportifs, les gouvernorats, délégations, les ministères, les hopitaux, instances sécuritaires et l'A.R.P. ;
- Les municipalités, la SONEDE, les ambassades, les instances juridiques, les organisations nationales et les groupements d'eau.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les ouvriers de chantier ;
- Les habitants, les parents, les diplômés supérieurs, les chômeurs, les chauffeurs de taxi collectifs, les chauffeurs de taxi individuels, les ouvriers, les marins, les agriculteurs et les activistes ;
- Les journalistes, les sécuritaires, les employés, les familles des disparus, cadre médical et paramédical.

Les espaces des mouvements de protestation, par échelle d'intensité:

- Les institutions éducatives, la présidence du gouvernement et les stades sportifs ;
- Les routes, les sièges administratives, les places publiques, les espaces professionnels, les sièges des

gouvernorats, des délégations et les hôpitaux ;

- Les instances municipales, le siège de l'ARP et les sièges et de La S.O.N.E.D.E.
- Les instances juridiques, les organisations nationales, les sièges de S.T.E.G. et les ambassades.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

| Villes | Avril | | | | | | | | | | | Total | % |
|-------------|------------|--------|-----------|----------|-----------------|---------------|-----------|-----------|-------------|---------|-------|-------|---|
| | Economique | Social | Politique | Educatif | Environnemental | Administratif | Religieux | Sanitaire | Sécuritaire | Sportif | Total | | |
| Bizerte | 0 | 8 | 0 | 6 | 3 | 8 | 0 | 3 | 0 | 9 | 37 | 3% | |
| Tunis | 10 | 13 | 33 | 31 | 2 | 54 | 0 | 5 | 15 | 14 | 177 | 13% | |
| Ariana | 0 | 0 | 0 | 9 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 | 1% | |
| Manouba | 3 | 3 | 2 | 5 | 0 | 7 | 0 | 0 | 2 | 0 | 22 | 2% | |
| Ben Arous | 2 | 3 | 0 | 6 | 0 | 3 | 0 | 1 | 0 | 15 | 30 | 2% | |
| Zaghouan | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 1% | |
| Nabeul | 0 | 4 | 0 | 9 | 0 | 3 | 0 | 3 | 7 | 0 | 26 | 2% | |
| Jendouba | 3 | 3 | 3 | 12 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 31 | 2% | |
| Beja | 2 | 2 | 0 | 7 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 16 | 1% | |
| Kef | 1 | 1 | 0 | 9 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 21 | 2% | |
| Seliana | 3 | 6 | 5 | 10 | 0 | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 39 | 3% | |
| Sousse | 7 | 7 | 5 | 21 | 1 | 29 | 0 | 4 | 8 | 11 | 93 | 7% | |
| Monastir | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 5 | 0 | 0 | 2 | 0 | 10 | 1% | |
| Mahdia | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 8 | 0 | 0 | 2 | 0 | 17 | 1% | |
| Sfax | 8 | 8 | 2 | 15 | 0 | 23 | 0 | 0 | 7 | 9 | 72 | 5% | |
| Kairouan | 33 | 46 | 18 | 29 | 11 | 68 | 2 | 20 | 24 | 7 | 258 | 19% | |
| Kasserine | 14 | 15 | 10 | 17 | 0 | 29 | 0 | 0 | 12 | 4 | 101 | 7% | |
| Sidi Bouzid | 12 | 16 | 11 | 15 | 4 | 34 | 0 | 8 | 6 | 0 | 106 | 8% | |
| Gabes | 10 | 10 | 0 | 7 | 1 | 17 | 0 | 1 | 3 | 6 | 55 | 4% | |
| Medenine | 2 | 3 | 3 | 13 | 0 | 21 | 0 | 6 | 0 | 13 | 61 | 5% | |
| Tataouine | 1 | 1 | 5 | 7 | 0 | 15 | 0 | 0 | 7 | 0 | 36 | 3% | |
| Gafsa | 5 | 14 | 10 | 12 | 2 | 26 | 0 | 2 | 5 | 9 | 85 | 6% | |
| Tozeur | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 9 | 1% | |
| Kebili | 0 | 0 | 2 | 12 | 0 | 12 | 0 | 2 | 5 | 0 | 33 | 2% | |
| Total | 117 | 164 | 109 | 265 | 27 | 410 | 5 | 55 | 105 | 97 | 1354 | | |

Les violences :

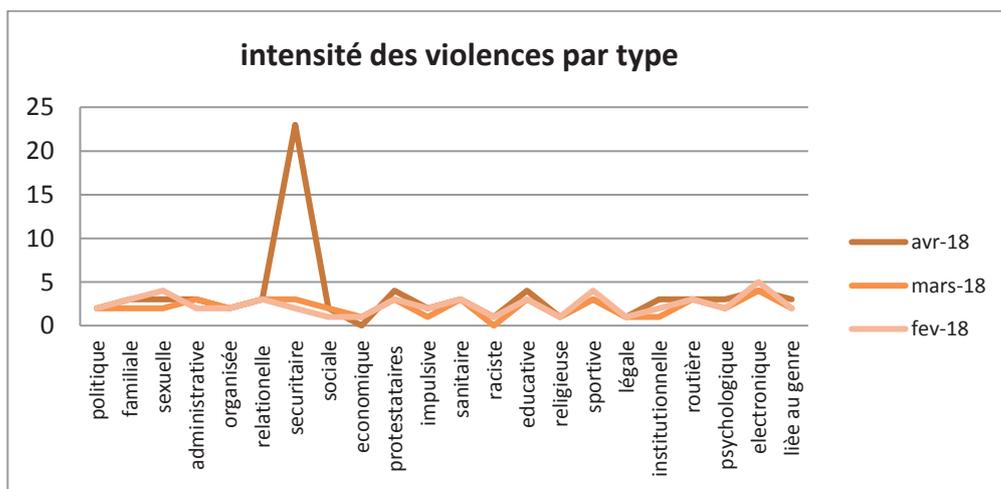
L'institution éducative est devenue un théâtre de violence selon le suivi de l'Observatoire Social Tunisien tout au long du mois d'avril 2018.

Cette violence s'est matérialisée par l'effraction, le saccage, le vol de certaines institutions mais aussi par les actes commis par le cadre éducatif ou par les élèves.

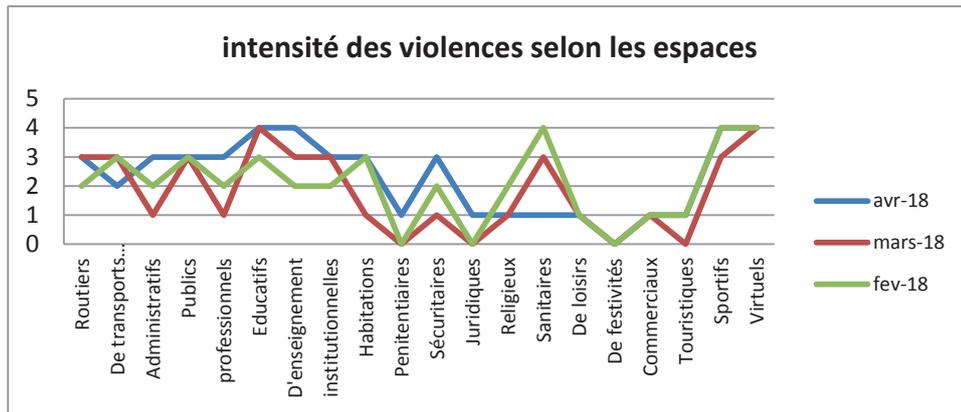
L'environnement des établissements scolaires n'était pas exclu de violence lorsque des lycéennes ont subi des injections contenant un liquide

inconnu par des individus devant leur établissement d'enseignement ou quand un étudiant a été poignardé jusqu'à la mort devant son collègue. L'institution éducative est devenue un espace de violence.

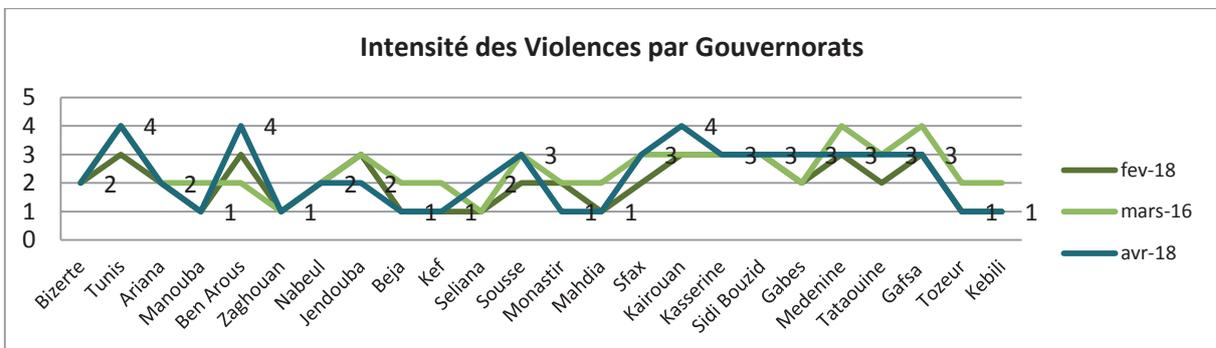
La violence sexuelle contre les enfants devient un phénomène alarmant en raison de sa récurrence et de sa persistance, en particulier celle perpétrée par le cadre éducatif et semi-éducatif les parents et proches des enfants.



Selon l'échantillon de suivi qui comprend des journaux quotidiens, hebdomadaires, électroniques et audio-visuels, l'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :



La présentation des cas de violence tels que reflétés à travers les résultats mensuels du suivi de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, répartis selon les gouvernorats a été comme suit :



↳ **Gouvernorat de l'Ariana :**

Un parent d'élève a envoyé une lettre à la Délégation Régionale de l'Education de l'Ariana afin d'attirer l'attention des responsables sur la maltraitance et la violence psychologique qu'a subi son fils, élève en sixième année primaire quand son enseignant d'éducation religieuse l'a traité de « mécréant » à la suite de son incapacité de répondre à une question posée par ledit professeur.

↳ **Gouvernorat de Beja :**

Dans le centre de Mazara, un jeune homme a été le sujet d'une agression physique qui lui a causé la fracture du nez et une double fracture du bras. Un agent de la sécurité a été hospitalisé pour subir une opération chirurgicale urgente à la suite de son agression par quatre individus.

↳ **Gouvernorat de Ben Arous :**

A El Mourouj 5, un cadre travaillant à la banque a été menacé par arme blanche, sauvagement agressé et dépossédé de son véhicule.

↳ **Gouvernorat de Bizerte :**

A Zarzouna, le centre de réinsertion et protection sociale a fait l'objet d'une opération de vol accompagnée de saccage. Un collège dans la région d'El Massida, a subi le même sort par l'effraction et le saccage des fenêtres, des tableaux et du matériel des laboratoires.

Dans le centre de la ville de Bizerte, un boucher et un vétérinaire ont égorgé et mis à la vente une vache atteinte de tuberculose.

A Bizerte Nord, une vingtaine d'élèves ont été intoxiqués lors d'une collation à la cantine de l'école primaire d'Ennadhour par des yaourts périmés.

Dans la région de Menzel Jemil, un

agriculteur a été agressé et poignardé jusqu'à la mort dans sa ferme par un jeune homme et ses deux compagnons qui voulaient venger le père de l'agresseur qui s'est vu, précédemment, détruire le parebrise de son véhicule par la victime.

Dans la région de Meteline, un jeune individu a forcé l'arrêt d'un bus de transport régional pour y braquer une jeune femme et la déposséder de son sac à main.

A Bazina, un jeune pensionnaire de 13 ans a tenté de mettre le feu au dortoir de son collègue.

A Menzel Bourguiba, un cas de violence familiale a eu lieu quand un jeune homme a été poignardé jusqu'à la mort par son frère.

Le stade de Bizerte a été le théâtre d'un acte de violence impulsive impliquant des dégâts physiques sur les joueurs et des dégâts matériels sur les bancs.

➤ **Gouvernorat de Gabes :**

A Matmataa, le cadre médical et paramédical des urgences de l'hôpital régional a été la cible d'agressions verbales de la part d'un trentenaire. Par ailleurs, le dispensaire de cité El Manara, Gabes Sud, a été dépouillé d'une quantité de calmants et d'un montant d'argent.

A El Hamma, une jeune étudiante a été la victime d'harcèlement sexuel de la part d'un vieux devin.

➤ **Gouvernorat de Gafsa :**

La région d'Om Larayess a été la scène de deux actes de kidnapping durant la première quinzaine de ce mois d'Avril. La première fut quand un nombre indéfini d'individus ont enlevé une mineure devant sa maison et le second quand deux sœurs (de 32 et 39 ans) spécialisées dans la mendicité ont tenté de kidnapper une enfant en vue de réclamer une rançon à ses parents après avoir pris connaissance du fait qu'elle soit enfant unique. Une

collégienne âgée de moins de 15 ans a été victime de harcèlement sexuel.

↳ **Gouvernorat de Jendouba :**

11 élèves ont été blessés dans une rixe entre les lycéens des deux établissements secondaires « La Liberté » et « Khemiss El Hajri » lors de la « Dakhla » ou animation visuelle des épreuves du Bacsport.

A Bouselem, une opération de vol de production a ciblé un centre agricole.

Le fils du journaliste Mouldi Zouebi, âgé de 12 ans, a été kidnappé et interrogé par un groupe d'individus avant d'être relâché au niveau de Hammam Essabela route de Beja.

Un nombre de protestataires pour des revendications éducatives ont fait subir des dégâts matériels à un bus scolaire. Enfin, une école primaire de la région a été la cible d'effraction et de vol d'un ordinateur.

↳ **Gouvernorat de Kairouan :**

A Nasrallah un élève de 17 ans a été poignardé devant son établissement scolaire. Un enfant de 14 ans a été brûlé à l'aide d'un couteau par son frère aîné et âgé de 19 ans pour le punir parce qu'il fumait. Dans les environs de la délégation de Cherarda, un jeune homme de 27 ans souffrant de troubles mentaux a poussé par surprise sa mère âgée de 58 ans dans un puit de 30 mètres de profondeur.

Dans la région de Bouhajla, une élève de 10 ans a été la victime d'une tentative d'agression sexuelle par le gardien de l'école natif de 1964. Ce dernier a entraîné la jeune fille dans une salle de classe vide prétextant le nettoyage du tableau pour tenter de la violer mais cette dernière a réussi de s'enfuir. Dans cette même région, un individu a tué 5 moutons appartenant à son gendre ce qui a provoqué des heurts pendant lesquels le frère de la victime a été blessé par un bâton à la tête engendrant 15 points de suture.

La mort, début Avril, d'un jeune homme, qui avait été renversé par deux de ses proches (père et fils) en novembre 2017 à la suite de différends personnels a été le déclencheur d'une vague de violence, où deux maisons appartenant à la famille auteure de l'accident ont été incendiées.

Dans la région de Sidi Saad, à Nasrallah, une nourrisson de 3 mois a été hospitalisée et gardée en observation suite à des actes de scarification avec une lame de rasoir.

↳ **Gouvernorat de Kasserine :**

Deux lycéens de 19 et 21 ans sont entrés par effraction dans le domicile du directeur d'une agence bancaire, dans la cité El Manara, pour y commettre un vol. L'avenue 18 janvier a été le théâtre d'un différend entre agent de la sécurité et un individu qui a dégénéré quand ce dernier a tiré en l'air avec son fusil de chasse et

↳ provoqué un état de panique dans la rue.

↳ **Gouvernorat de Manouba :**

A Jedayda, une maitresse d'école a agressé quatre de ses élèves âgées entre 11 et 12 ans à l'aide d'un compas.

A la cité des Jeunes, deux femmes ont dérobé une dizaine de moutons appartenant à un individu de la région.

A Douar Hicher, un délinquant a volé des fils en cuivre du lycée « Farhat Hached ».

À El Mornaguya, un quarantenaire a violé sa nièce (la fille de son frère) âgée de 11 ans.

↳ **Gouvernorat du Kef :**

Dans la région de Ras El Ayn, deux touristes européens ont été victimes de blessures superficielles causées par une tentative de vol. Une jeune femme a accusé un agent de la sécurité l'a accusée d'avoir volé son argent et d'avoir eu des relations sexuelles avec son consentement à l'intérieur du poste de sécurité.

↳ **Gouvernorat de Medenine :**

Dans la délégation de Medenine Sud un parent d'élève a agressé physiquement un enseignant quittant son lieu de travail.

↳ **Gouvernorat de Monastir :**

Des enseignants au lycée secondaire de la région ont été victimes d'agression par des individus. A Moknine, une jeune fille de 21 ans a été kidnappée à l'aide d'un véhicule, séquestrée et violée à plusieurs reprises par deux jeunes âgés de 21 et 27 ans.

↳ **Gouvernorat de Nabeul :**

Une ouvrière d'usine s'est auto-agressée avec des ciseaux de couture dans la rue et a accusé son petit ami de 21 ans, avec qui elle a passé la nuit précédente, par peur de sa famille. Par ailleurs, trois collégiennes ont subi des injections surprises contenant un liquide inconnu devant leur établissement scolaire.

A Menzel Temime, un jeune est décédé suite à son agression par le serveur d'un café à l'aide d'un ciseau.

A Mrezgua, Hammamet, un différend entre deux jeunes à cause d'une fille a abouti à la blessure d'un des partis au niveau du visage, du cou et du bras gauche.

A Korba, un groupe de jeunes est entré par effraction dans une école primaire pour y passer une soirée alcoolisée. Egalement dans cette région, une mère de 3 enfants a été poignardée à mort par son époux.

A Dar Chaabene El Fehri, sept personnes ont été blessées à la suite d'une bagarre par armes blanches entre deux groupes.

↳ **Gouvernorat de Sfax :**

Un adolescent de 17 ans est mort à la suite d'une querelle avec un jeune homme lors d'une fête de mariage dans la région de Zaouayed à Menzel Chaker.

Dans le département psychiatrie de l'hôpital universitaire Hadi Chaker, une femme internée est décédée après avoir été sévèrement agressée par une deuxième patiente.

A Saquiet Edouyer, un adolescent âgé de 18 ans a été tué par trois individus.

A Sfax Sud, un collégien a été attaqué et poignardé au niveau d'un vaisseau sanguin sensible dans la cuisse, lui provoquant un arrêt cardiaque mais son transfert rapide à l'hôpital a empêché son décès.

La ville de Sfax a également connu un vol armé à l'aide de pistolets. Dans l'impasse Hsayri, route El Ayn, deux individus stationnant dans une voiture ont été surpris par un individu qui a poignardé mortellement à deux reprises le conducteur avant de prendre la fuite.

↘ **Gouvernorat de Sidi Bouzid :**

A Ouled Haffouz un adulte a été poignardé jusqu'à la mort, dépeucé, brûlé et précipité dans un puits.

↘ **Gouvernorat de Sousse :**

Dans la région de Hammam Sousse, le corps d'un nouveau-né a été retrouvé dans un conteneur à déchets.

À Ennfidha, dans la région d'Ain al-Karsi, une femme dénommée Aouatef, mère d'un enfant de six ans, a été enlevée. Une rançon en bijoux et argent a été demandée contre sa libération. Dans une autre zone rurale, à Ennfidha, également, une écolière de 9 ans a été harcelée sexuellement par un enseignant.

Dans la région de Bouhssina, un adulte âgé de 42 ans, a été agressé par son neveu de 28 ans, lui causant des hémorragies internes et un état de coma.

↳ Gouvernorat de Tataouine :

Dans le cadre de la lutte contre la fraude, des milliers de yaourts périmés, des centaines de morceaux de « Salami » et 6 kg de fromage impropres à la consommation ont été saisis.

Un cas de violence éducative a, également, été observé quand un élève en huitième année au collège d'Ibn Rochd a giflé son enseignant.

↳ Gouvernorat de Tunis :

Au parc du Belvédère, un dangereux criminel a menacé de tuer un citoyen pour lui voler sa voiture.

Au Kram, une jeune femme enceinte de 5 mois a été attaquée par une

femme et un jeune homme qui ont tenté de la voler. Devant son refus d'obtempérer, ils l'ont projeté et l'ont entraîné sur plusieurs mètres par terre ce qui a provoqué la perte de son fœtus.

Dans la zone de Bab Bhar, un individu âgé de 25 ans a détourné une jeune fille en la menaçant avec un couteau et a tenté de l'agresser sexuellement dans un bâtiment abandonné de la Médina.

A Sidi Hassine, Sijoumi, une soirée alcoolisée entre deux amies s'est achevée par des coups de poignard.

Un acte de violence sentimentale a été relevé quand un jeune homme a poignardé jusqu'à la mort sa fiancée.